



Demande de mi-temps d'un fonctionnaire

Par **Camu**, le **04/05/2009** à **10:19**

Bonjour,

Je voudrais connaître l'obligation d'un employeur de la fonction publique territoriale d'accepter une demande de modification du temps de travail (de plein temps à mi-temps) à la suite d'un congé de maternité.

Dans le cas où le refus peut être envisagé par la collectivité, quelles sont les conséquences pour l'agent ?

Quelles sont les références des textes applicables, voire des jurisprudences ?

Merci de votre réponse.